

Chute d'échelle

 Les chutes d'échelle ou d'escabeau sont aussi graves que les autres !

SALARIÉ



- Les échelles et escabeaux sont des moyens d'accès au poste de travail,
- Quelle que soit la hauteur de travail, je choisis le bon matériel,
- L'utilisation d'une plate-forme individuelle est confortable et sécurisante.



EMPLOYEUR



- Je dois évaluer les risques,
- J'informe mes salariés que les échelles et les escabeaux ne sont pas des postes de travail,
- Je dois fournir le matériel adapté.

